

communiqué de presse labellisation centre d'art d'intérêt national

Le Ministère de la Culture a attribué le 8 avril 2022 le label « centre d'art contemporain d'intérêt national » au CCC OD. Cette distinction vient reconnaître le travail conduit depuis près de quarante ans par l'association du CCC OD et son équipe sous la direction historique de Monsieur Alain Julien-Laferrière jusqu'en 2019 auquel a succédé Madame Isabelle Reiher, lui insufflant une nouvelle dynamique.

En attribuant ce label, le Ministère de la Culture affirme son engagement auprès d'une structure portant un projet artistique et culturel d'intérêt général en faveur du soutien à la création, à la production et à la sensibilisation dans le domaine des arts visuels contemporains.

Fondé en 1984, le centre de création contemporaine (ccc) dote la ville de Tours d'un lieu de création prestigieux au rayonnement international. En 2017, le ccc devient CCC OD, grâce à une donation des ayants droit d'Olivier Debré, figure majeure de la peinture du XX^e siècle, à Tours Métropole Val de Loire. Il offre au public la possibilité de faire une véritable expérience de l'art : c'est dans cet état d'esprit que la programmation fait dialoguer l'œuvre d'Olivier Debré, avec la création la plus actuelle.

Son nouveau bâtiment de 4 500 m², exceptionnel par la qualité de l'espace et le dessin de la lumière, a été conçu par l'une des agences d'architectes les plus innovantes, l'agence Aires Mateus : il abrite quatre espaces d'expositions temporaires, un auditorium, un café-restaurant et une librairie-boutique.

Grâce à ce label, le CCC OD pourra poursuivre et amplifier ses missions avec le soutien de l'État et consolider sa place dans un réseau international de référence. Il est par ailleurs membre de D.C.A, association française de Développement des Centres d'Art et de Devenir Art, réseau d'art contemporain de la région Centre-Val de Loire.

Le ministère de la Culture tient également à saluer l'engagement de l'association du CCC OD et de ses partenaires publics : la Ville de Tours et Tours Métropole Val de Loire, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et la région Centre-Val de Loire, dans l'accompagnement de ce projet artistique et culturel exigeant pour les arts visuels, faisant la part belle à l'expérimentation et à la recherche, à la liberté de création et à sa transmission.

Le label CACIN « Centre d'art contemporain d'intérêt national » a été mis en place par le ministère de la Culture en 2017 dans le cadre de la loi relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine (LCAP). Cette reconnaissance est attribuée à une structure contribuant au développement et à la promotion de la création contemporaine dans le domaine des arts visuels aux niveaux local, national et international. Cette structure doit développer un projet artistique et culturel d'intérêt général. Les structures labellisées Centres d'art contemporain d'intérêt national constituent un réseau national de référence, dont le projet artistique et culturel s'organise autour de la conception et l'organisation d'expositions, de la production ou la coproduction d'œuvres nouvelles, ainsi que de l'expérimentation artistique et la mise en œuvre d'actions et de dispositifs inédits au service de la diffusion de l'art contemporain auprès des publics les plus larges. Elles contribuent à l'équité territoriale et à la prise en compte des droits culturels.

contact presse

CCC OD - charlotte manceau

c.manceau@cccod.fr | 06 82 44 87 54